



Société d'Economie Alpestre
de la Haute-Savoie

PRIX D'EXCELLENCE ALPAGES DU HAUT-GIFFRE

2021



Nos alpagistes ont du talent !

Ce livret rend hommage aux quatorze exploitants-alpagistes qui ont participé à la première édition du Prix d'Excellence Alpagnes du Haut-Giffre organisée conjointement par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie, avec le soutien des acteurs locaux.

Ces pages vous permettront de mieux apprécier la richesse de nos alpages et le travail des exploitants qui font vivre ces espaces d'altitude remarquables !

Vue sur le Praz de Lys
depuis le Col de la Ramaz



— "C'est dit" —

CYRIL CATHELINÉAU

Vice-président de la Communauté de Communes en charge de l'environnement

"Les alpages sont une richesse pour les Montagnes du Giffre : ce sont de formidables espaces de biodiversité, et bien souvent des terres agricoles d'excellence."



- ↑ 1 Visite sur l'alpage de la Ramaz
- ↖ 2 Visite sur l'alpage de Fréterolles
- ↑ 3 Visite sur l'alpage du Frénalay
- ← 4 Visite sur l'alpage de Roche-Pallud
- ↑ 5 Visite sur l'alpage du Croz
- 6 Visite sur l'alpage de Joux Plane



En juillet dernier, **des rencontres chaleureuses et enrichissantes se sont déroulées dans quatorze estives laitières des Montagnes du Giffre** dans le cadre de la première édition du Prix d'Excellence Alpages du Haut-Giffre.

Ce prix est né d'une volonté commune de mettre en valeur nos alpages et les exploitants-alpagistes qui y travaillent, pour donner du sens au pastoralisme et mieux respecter cette pratique. **Car, loin d'être une carte postale ou du folklore, l'agropastoralisme fait partie de l'identité des Montagnes du Giffre !**

Ces visites, ces moments de partage et d'échanges ont pu voir le jour grâce à l'implication d'une multitude d'acteurs concernés par les espaces pastoraux : acteurs agricoles, touristiques, environnementaux, institutionnels et financiers...

Nous tenons à remercier l'ensemble de ces acteurs et partenaires qui se sont mobilisés à cette occasion.

Merci aux alpagistes pour leur accueil, leur générosité et leur attachement au territoire.

Merci aux partenaires et membres des jurys pour leur soutien technique, leur bienveillance et leur implication !

Stéphane Bouvet

Président de la Communauté de Communes
des Montagnes du Giffre

Cyril Cathelineau

Vice-président de la Communauté de Communes
des Montagnes du Giffre
en charge de l'environnement

Ce prix vient faire renaître sur ce territoire du Haut-Giffre la longue tradition des Concours d'Alpages dont la SEA 74 garde précieusement la mémoire depuis les années 1950.

Cette tradition permet aujourd'hui de mettre en lumière le travail des exploitants qui font vivre ces alpages dans un contexte où les enjeux sont de plus en plus nombreux : changements climatiques, retour de grands prédateurs, conciliation des usages...

La SEA 74 est heureuse d'accompagner pour cette première édition, dédiée aux alpages laitiers, les acteurs du territoire du Haut-Giffre. Ce prix permet de montrer la richesse des alpages de par la diversité de leurs productions ainsi que des personnes qui les font vivre.

Fabienne Duliège

Présidente de la Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie



Les dispositifs qui ont permis la réalisation de ce prix

> Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre

Ce dispositif régional en faveur des espaces pastoraux a permis de réaliser à l'échelle des communes constitutives de ce PPT près de 550 000 euros de travaux (logement des alpagistes, approvisionnement en eau, reconquête pastorale, structuration foncière collective ou actions de sensibilisation) sur la période 2013 - 2019, soutenus par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Europe (FEADER).

Sur cette même période, le territoire a pu bénéficier du soutien du Département de la Haute-Savoie (471 000 euros de travaux complémentaires) grâce à sa politique pastorale dans le cadre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles. En 2019, le PPT a été renouvelé jusqu'en 2024 entre la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et la Région Auvergne-Rhône-Alpes afin de poursuivre le soutien de l'activité pastorale du territoire.

> LEADER Arve & Giffre

Ce dispositif européen vise à soutenir financièrement des projets innovants en milieu rural qui répondent à la stratégie de développement du territoire. A ce titre, le territoire LEADER Arve et Giffre bénéficie d'une dotation européenne de 1 487 874 euros sur la période 2014-2020, prolongée jusqu'en 2022.

> Plus d'informations :

Communauté de Communes
des Montagnes du Giffre

Pauline LETERTE

Technicienne
Espaces Naturels / Environnement

 p.leterte@montagnesdugiffre.fr
 07 49 98 18 08

Société d'Economie Alpestre
de Haute-Savoie

Rémy VERICEL

Technicien
Alpages, Foncier et Forêt

 sea74alpages@echoalp.com
 06 33 92 63 74

PRÉSENTATION



Visite de l'exploitation de Jérôme et Gaëlle CASSINA à Sixt-Fer-à-Cheval, exploitant de l'alpage de Salvadon

La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG) en lien étroit avec la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes (2CCAM) a souhaité mobiliser les exploitants-alpagistes à l'échelle du périmètre du Plan Pastoral Territorial du Haut-Giffre, pour faire renaître les traditionnels "concours Alpage" en associant et sensibilisant l'ensemble des acteurs du territoire.

Un des enjeux du territoire est aujourd'hui de mieux valoriser l'activité agro-pastorale et son rôle sur les espaces d'altitude, toujours plus fréquentés et convoités, ainsi que la richesse de ces productions.

Au sein d'un comité de suivi regroupant un ensemble d'acteurs concernés par l'alpage (élus, organisations

agricoles, partenaires touristiques et institutionnels...), la démarche a pu s'organiser grâce à l'implication des acteurs locaux.

Avec le soutien financier du programme LEADER Arve & Giffre, porté par la 2CCAM, une première édition de ce prix a pu voir le jour en 2021.

La diversité du pastoralisme du territoire nécessite de réaliser une édition sur deux années : l'année 2021 est consacrée à l'ensemble des alpages où une production laitière est présente quel que soit le type d'animaux et la valorisation réalisée (livraison, transformation sur place, vente directe...). En 2022, ce seront les alpages non laitiers qui seront à l'honneur.

Ainsi, ce Prix d'Excellence s'est déroulé les 7 et 8 juillet 2021 grâce à la participation de 25 personnes regroupées au sein de 5 jurys. Ces jurys se sont déplacés pour visiter les 14 alpages candidats de cette première édition.

La pluralité des alpages et des alpagistes a été mise en valeur lors des visites des jurys. La richesse des rencontres entre les acteurs a été retranscrite au sein d'un film retraçant cette édition 2021. La remise des prix de cette édition 2021 a eu lieu le 19 novembre 2021 à Châtillon sur Cluses.

Cet album retrace la visite de chaque alpage.



Chiffres-clés à l'échelle du PPT du Haut-Giffre

- 110 alpages sur près de 9 350 hectares
- 27 alpages laitiers dont 10 avec un atelier de transformation fromagère
- 11300 animaux inalpés : 1 000 vaches laitières, 2 000 bovins non laitiers, 500 caprins, 7 700 ovins et 70 équins

Les composantes de l'activité pastorale du Haut-Giffre



Un alpage est une étendue permanente d'herbe utilisée comme ressource alimentaire par un troupeau domestique pendant la saison d'été. La mise en valeur de ces herbages d'altitude est aussi ancienne que la présence humaine dans les Alpes. Les alpages du Haut-Giffre sont un lieu de vie et de travail concentrant une diversité de pratiques et d'acteurs.

Empreints d'une forte identité montagnarde et laitière, ces alpages nécessitent notamment des équipements adaptés et innovants face à des évolutions majeures comme les changements climatiques ou le retour de grands prédateurs.

Les exploitants-alpagistes, issus pour la majorité du territoire, exploitent des surfaces d'alpages qui sont essentielles à leur activité.

Par leurs pratiques et l'entretien courant réalisé, ils participent à la typicité des Montagnes du Giffre : productions et commercialisations diversifiées, paysages ouverts et riches, maintien de la biodiversité...

Les 5 composantes indispensables de l'alpage

↓
Eau

Focus page 11

↓
Homme

Focus page 13

↓
Herbe

Focus page 17

↓
Accès

Focus page 27

↓
Troupeau

COMITÉ DE SUIVI

→ Stéphane Bouvet

Président de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

→ Cyril Cathelineau et Régis Forestier

Vice-Présidents de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

→ Christian Hénon

Vice-Président de la Communauté de Communes Cluses, Arve et montagnes

→ Sylvain Forestier

Vice-Président de la SICA Arve, Giffre et Risse

→ Valérie Bergoend

Présidente du Groupement Pastoral de Sommand

→ Stéphane Mulatier

Président de l'Association Foncière Pastorale de Verchaix

→ Paul Deffayet

Président de l'Association Foncière Pastorale de Sixt-Fer-à-Cheval

→ Frédéric Marion

Directeur de Grand Massif Domaines Skiabiles

→ Laurence Girard et Bruno Cherblanc

Directeurs des offices de tourisme Praz-de-Lys/Sommand et Samoëns

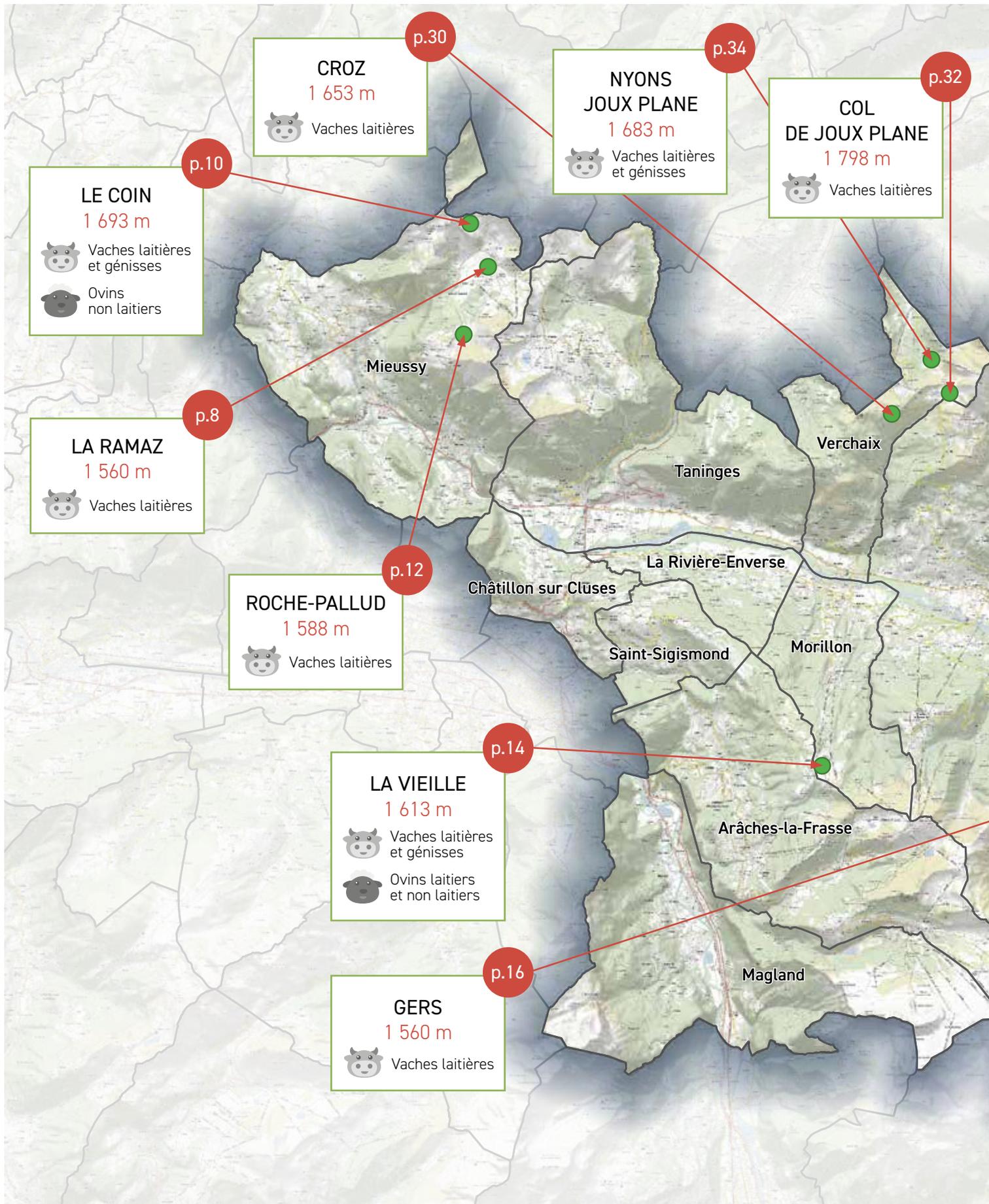


Membres des jurys du 7 juillet



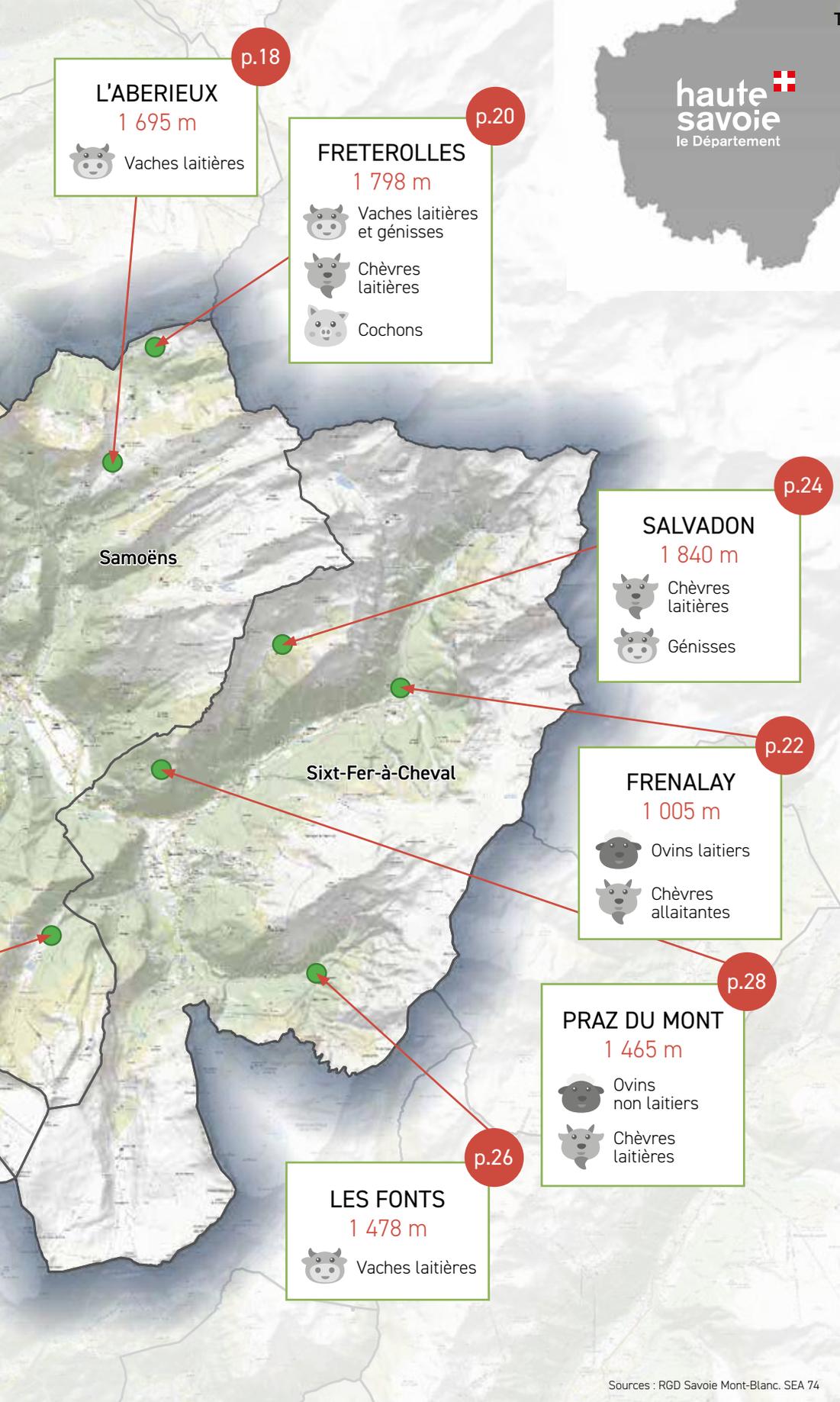
Membres du jury du 8 juillet

ALPAGES DE L'ÉDITION 2021





**Territoire du Plan Pastoral
du Haut-Giffre**
Périmètre du Prix
d'Excellence Alpagnes



Sources : RGD Savoie Mont-Blanc, SEA 74



ALPAGE DE LA RAMAZ

→ Localisation

Plateau de Sommand à Mieussy

→ Altitude

1 450 m à 1 670 m

→ Surface indicative

34 hectares

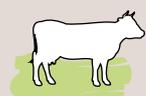
ORGANISATION

→ **Alpagiste** : Valérie Bergoënd (Mieussy)

→ **Propriétaire** :

- Surface : communale et privée
- Chalet d'exploitation et habitation : privé

→ **Organisation collective** : groupement pastoral de Sommand présidé par Valérie Bergoënd depuis 2013



Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 25 vaches laitières (Abondance, Montbéliarde, Tarine)

→ **Période d'estive** : début juin à fin septembre

→ **Main d'œuvre** : présence permanente de l'exploitante et aide familiale régulière

→ **Production laitière** :

- Equipement : traite au chalet (pipelait)
- Valorisation : livraison du lait à la Fruitière des Hauts-Fleury pour transformation en AOP Reblochon

→ **Accès** :

- Depuis le siège : 15 minutes
- Type : route goudronnée

→ **Eau** : source captée pour le chalet et l'abreuvement

→ **Pâturage** :

- Pâturage en parc mobile
- Broyage des refus

→ **Environnement de l'alpage** :

- Domaine skiable de Praz de Lys – Sommand
- Prise en compte du périmètre de protection de captage



Valérie Bergoënd
devant son chalet d'alpage





Carte de l'alpage



Chalet d'habitation et d'exploitation



Le groupement pastoral de Sommand

Créé en 2000, le groupement pastoral de Sommand rassemble aujourd'hui six exploitations laitières originaires de Mieussy ainsi qu'un berger provenant de l'Ardèche. Ce collectif est établi sur les surfaces d'alpages communales du Plateau de Sommand et ses alentours.

Il constitue un interlocuteur unique avec les collectivités (commune de Mieussy, Communauté de Communes...), la station et l'Office de tourisme intercommunal de Praz de Lys - Sommand.

Le groupement pastoral est aussi le maître d'ouvrage pour le compte de ses membres en ce qui concerne les projets d'améliorations pastorales présentés auprès du Plan Pastoral Territorial du Haut-Giffre.



Poutre attestant de la date de création du chalet



Appréciation du jury

Un contexte d'exploitation laitière difficile lié à la propriété foncière du chalet qui représente une valeur patrimoniale forte (chalet datant de 1771) mais ne bénéficie d'aucune amélioration facilitant le travail. Valérie Bergoënd fait d'importants efforts pour maintenir son activité laitière sur l'alpage de la Ramaz et attache de l'importance au fleurissement du chalet où elle vit durant quatre mois.

— COUP DE CŒUR —

☀️ Pour l'intégration paysagère du chalet



ALPAGE DU COIN

→ Localisation

Plateau de Sommand, entre la Pointe de Chavasse et Haute Pointe, à Mieussy

→ Altitude

1 450 m à 1 935 m

→ Surface indicative

182 hectares

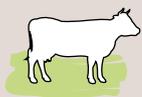
ORGANISATION

→ **Alpagiste** : GAEC LE COIN (Mieussy) avec Régis, Sylvain, David et Séverine FORESTIER, Nicolas BOCCARD.

→ Propriétaire :

- Surface : communale et privée
- Chalet d'exploitation : en propriété
- Chalet d'habitation : en propriété

→ **Organisation collective** : groupement pastoral de Sommand



Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 100 vaches laitières (Abondance), 450 ovins allaitants, 15 caprins allaitants, 25 génisses

→ **Période d'estive** : mi-juin à mi-septembre pour les vaches laitières, mi-juin à mi-octobre pour les ovins et caprins, début juillet à début octobre pour les génisses

→ **Main d'œuvre** : les cinq associés, deux salariés et aide familiale régulière pour les ovins

→ Production laitière :

- Equipement : traite au chalet (pipelait) et traite mobile suivant la localisation du troupeau
- Valorisation : livraison du lait refroidi à la Fruitière des Hauts-Fleury pour transformation en AOP Reblochon

→ Accès :

- Depuis le siège : 30 minutes
- Type : route goudronnée puis piste 4x4

→ Eau :

- Source captée pour le chalet et l'abreuvement
- Réserve de 140 m³
- Transport d'eau potable pour les équipements laitiers

→ Pâturage :

- Pâturage tournant en parc mobile pour les vaches laitières, trois grands parcs en filet pour les ovins et caprins
- Epandage de lisier en faible quantité produit sur l'alpage

→ Environnement de l'alpage :

- Réserve de chasse, sentiers de randonnées
- Site Natura 2000 du Roc d'Enfer

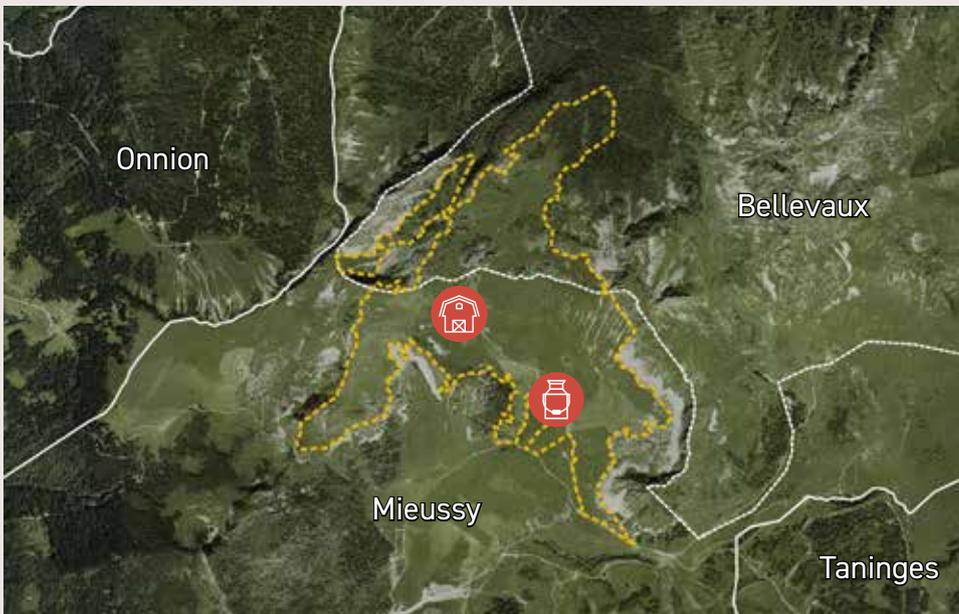


La piste d'accès au chalet du Coin



La Famille Forestier sur l'alpage





Carte de l'alpage



Chalet d'habitation et d'exploitation



Plate-forme de traite



La gestion de l'eau

L'eau constitue, avec l'herbe, la ressource indispensable aux animaux et aux hommes. Confrontée à la fois aux exigences d'une production laitière mais également aux effets du réchauffement climatique, les alpagistes doivent aujourd'hui trouver les réponses adaptées afin de maintenir leur activité.

A noter que les améliorations apportées et les ouvrages créés concourent à répondre également à supprimer les éventuelles pollutions (notamment par les eaux de ruissellement).

D'importants travaux ont été réalisés sur cet alpage à la fois sur la reprise du captage existant, la création de plusieurs stockages d'eau et la mise en place de conduites nécessaires à l'alimentation du chalet servant d'habitation mais aussi, à l'alimentation des abreuvoirs nécessaires au troupeau laitier.



Plateforme de traite mobile



Stockage de l'eau sur l'alpage sous forme de poche



Appréciation du jury

Un accueil par trois générations qui montre l'importance de la vie et du travail en famille sur l'alpage.

Le jury a également pu apprécier la recherche d'innovations afin de faciliter le travail au quotidien sur cet alpage.

Un clin d'œil également pour le travail des petites filles qui ont assuré cette année le gardiennage du troupeau ovin.

— COUP DE CŒUR —

☀ Pour la vie en famille
à l'alpage



ALPAGE DE ROCHE-PALLUD

→ Localisation

Plateau de Sommand, sous la Pointe de Vélard, à Mieussy

→ Altitude

1 395 m à 1 780 m

→ Surface indicative

143 hectares

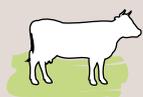
ORGANISATION

→ **Alpagiste** : GAEC BONHEUR DES ALPES (Mieussy) avec Pascal, Thierry et Sophie CURDY

→ Propriétaire :

- Surface : communale et privée
- Chalet d'habitation : en propriété

→ **Organisation collective** : groupement pastoral de Sommand



Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 80 vaches laitières (Abondance et Montbéliarde)

→ **Période d'estive** : fin mai à mi-août

→ **Main d'œuvre** : les trois associés et aide familiale ponctuelle

→ Production laitière :

- Equipement : traite mobile
- Valorisation : livraison du lait à la Fruitière des Hauts-Fleury pour transformation en AOP Reblochon

→ Accès :

- Depuis le siège : 20 minutes
- Type : route goudronnée et piste carrossable

→ Eau :

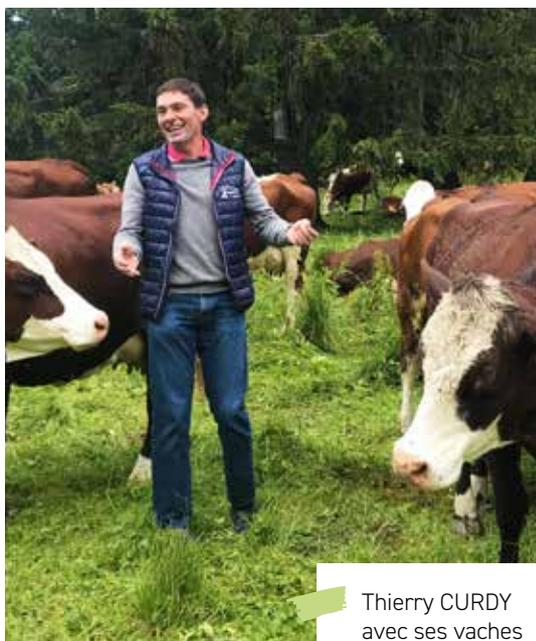
- Source captée pour les équipements laitiers
- Transport d'eau potable pour l'abreuvement

→ Pâturage :

- Pâturage tournant en parc mobile
- Epandage de lisier produit sur l'alpage

→ **Environnement de l'alpage** : domaine skiable de Praz de Lys - Sommand, sentiers de randonnées

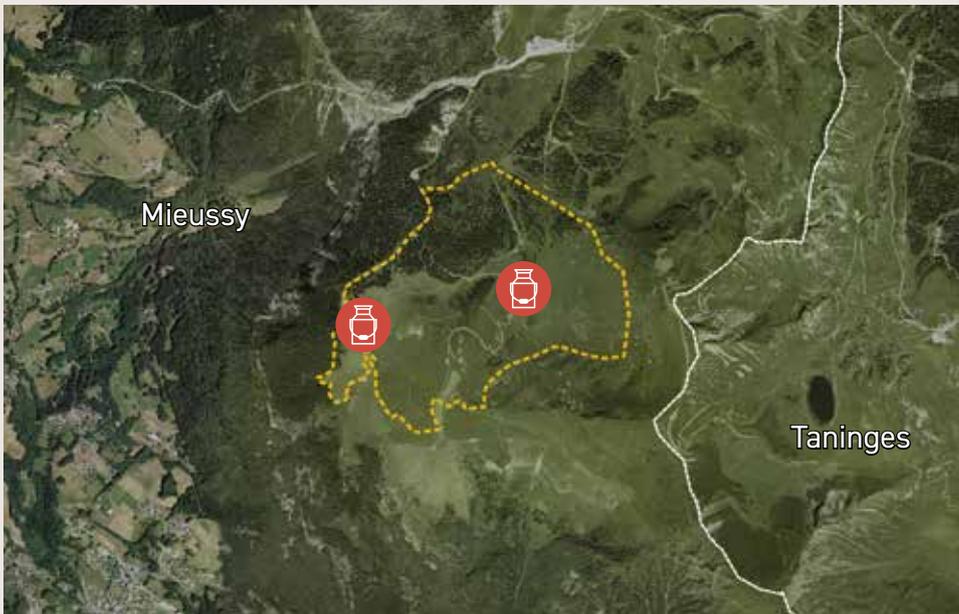
→ **Autre alpage** : alpage du Planet (Mieussy) pour les génisses



Thierry CURDY avec ses vaches



Piste d'accès à l'alpage, partagée avec la pratique du parapente (Pertuiset)



Carte de l'alpage



Plate-forme de traite



L'attachement familial à l'alpage

Comme pour de nombreux alpagistes, l'attachement à l'alpage est très fort pour la famille CURDY. Comme le montre la photographie de droite, Thierry parcourt depuis son enfance cet alpage. Cet attachement passe également par la volonté de sauvegarder un ancien chalet faisant également partie de cette longue histoire familiale.

Souvent repris de génération en génération, l'alpage, qui fait partie intégrante des exploitations de montagne, constitue aussi bien un lieu de vie qu'un lieu de travail pour les enfants, les hommes et les femmes qui y vivent.



Thierry, enfant et son grand-père sur l'alpage



Plateforme de traite mobile



Appréciation du jury

En lien avec le contexte actuel d'exploitation (qualité du lait, de travail...), une attention permanente a été apportée afin de trouver les solutions techniques les plus adaptées à la gestion de l'herbe et à l'équipement dont les plates-formes de traite mobile.

A noter également l'intérêt de la part des alpagistes pour la génétique et les questions inhérentes à la pratique de l'alpage.

— COUP DE CŒUR —

☀️ Pour la gestion du pâturage



ALPAGE DE LA VIEILLE

→ Localisation

La Vieille, proche de la Pointe de Cupoire,
à Morillon

→ Altitude

1 405 m à 1 820 m

→ Surface indicative

106 hectares

ORGANISATION

→ **Alpagiste** : GAEC LA BERGERIE DES PACHORDS
(Morillon) avec Magali CARMONA et Xavier ROL

→ Propriétaire :

- Surface : communale et privée
- Chalet d'habitation : communal
- Chalet d'exploitation : communal



Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 20 vaches laitières, 15 génisses, 30 ovins
laitiers, 470 ovins allaitants

→ **Période d'estive** : fin mai à mi-octobre

→ **Main d'œuvre** : les deux associés (présence quasi-
permanente)

→ Production laitière :

- Equipement : traite au chalet (au pot)
- Valorisation : transformation fromagère au siège
d'exploitation et vente sur l'alpage

→ Accès :

- Depuis le siège : 30 minutes
- Type : route goudronnée puis piste 4x4 accessible

→ Eau :

- Source captée pour l'abreuvement des animaux et
les chalets d'habitation et d'exploitation
- Impluvium pour une partie de l'alpage

→ Pâturage :

- Pâturage en parc mobile pour les vaches et
génisses, parcs en filets pour les ovins
- Pratique de la fauche sur une partie de l'alpage
- Broyage des refus

→ Environnement de l'alpage :

- Domaine Skiable du Grand Massif
- Forte fréquentation estivale

+ **Autre usage de l'alpage** : présence d'un restaurant
géré par les alpagistes



Magali CARMONA et Xavier ROL,
sur la terrasse du restaurant





Carte de l'alpage



Chalets d'habitation et d'exploitation



L'offre d'accueil des alpagistes

L'offre d'accueil des alpagistes peut-être relativement diversifiée (visite, goûter, vente, restauration...) suivant les possibilités offertes par l'alpage. Cette offre nécessite cependant une organisation et engendre une charge de travail supplémentaire (présence permanente, diversité des tâches en parallèle de l'exploitation de l'alpage, goût du contact avec le public).

A l'échelle du Haut-Giffre, ce sont cinq alpagistes qui proposent une forme d'accueil du public, allant de la visite de la traite à la présence d'une activité de restauration.



Appréciation du jury

Le jury a pu apprécier les efforts fournis en faveur des abords du chalet avec le fleurissement ainsi que le travail assidu de Magali et Xavier pour leur offre d'accueil de qualité, à la fois pour la vente de leur fromage mais également pour la restauration proposée.

— COUP DE CŒUR —

☀ Pour l'accueil

→ Localisation

Combe de Gers à Samoëns

→ Altitude

1 485 m à 1 635 m

→ Surface indicative

42 hectares

ORGANISATION

→ **Alpagiste** : GAEC ULYSSE (Morillon)
avec Nathalie CLERENTIN, Jean-François DUVERNEY

→ Propriétaire :

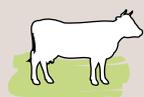
- Surface : communale
- Chalet d'habitation : communal
- Chalet d'exploitation : communal



Combe de Gers,
vue sur la Tête de Véret



Nathalie CLERENTIN
et Jean-François DUVERNEY



Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 30 vaches laitières (Abondance et Tarine)

→ **Période d'estive** : début juin fin août

→ **Main d'œuvre** : les deux associés

→ Production laitière :

- Equipement : traite au chalet (pipelait)
- Valorisation : redescende du lait au siège d'exploitation puis collecte par la coopérative de Samoëns pour transformation en AOP Reblochon

→ Accès :

- Depuis le siège : 1 heure
- Type : route goudronnée puis piste 4x4

→ Eau :

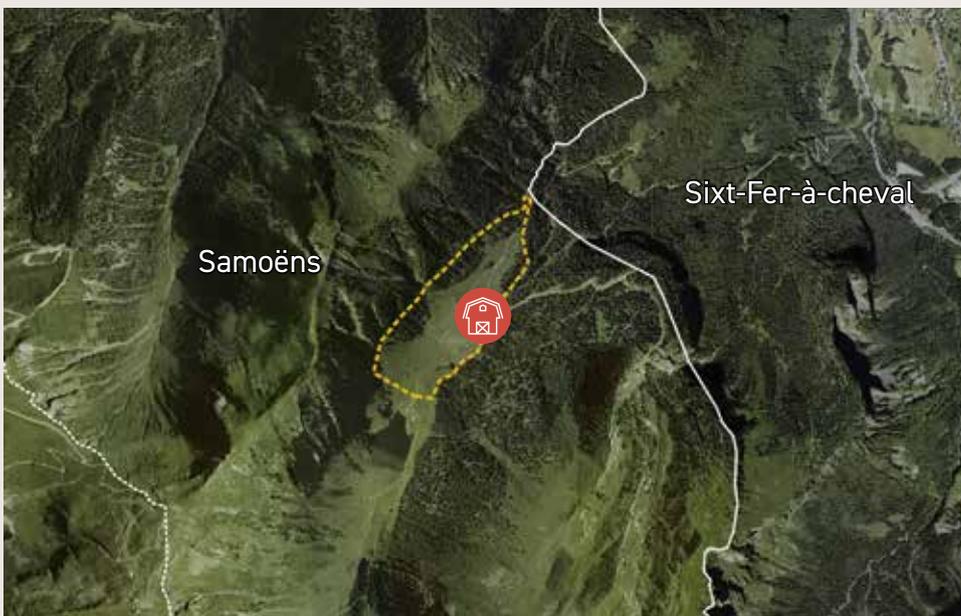
- Source captée pour l'abreuvement des animaux et le chalet
- Transport d'eau car quantité insuffisante sur la saison

→ Pâturage :

- Pâturage en parc mobile de jour et de nuit
- Epandage de lisier produit sur l'alpage sur les surfaces le nécessitant
- Broyage des refus

→ **Environnement de l'alpage** : forte fréquentation estivale





Carte de l'alpage



Chalet d'habitation et d'exploitation



L'entretien de l'alpage

Chaque alpage est le résultat des caractéristiques du milieu mais également des pratiques d'exploitation ancestrales qui ont pu le faire évoluer.

Les pelouses d'altitude n'ont pas toutes la même valeur pastorale pour l'alimentation des troupeaux du fait de différences topographiques, d'exposition... Le pâturage de ces pelouses est déterminé selon les exigences alimentaires du type d'animaux.

Ainsi, la gestion du pâturage repose sur un subtil équilibre entre l'utilisation raisonnée des ressources ayant un intérêt fourrager mais également la réalisation d'interventions complémentaires comme le broyage ou encore la coupe des espèces qui viennent concurrencer ces pelouses.

Même si l'évolution de la végétation en alpage peut être parfois très lente, faute d'entretien, les transformations progressives de la flore et du milieu conduisent généralement à une dégradation, parfois difficilement réversible.



Appréciation du jury

Un travail acharné est réalisé par les alpagistes afin de lutter contre le rumex, présent sur une partie importante de l'alpage ainsi que la végétation ligneuse (aulne et sapin) qu'il est nécessaire de contenir pour éviter la disparition des surfaces pâturables.

— COUP DE CŒUR —

☀️ Pour l'entretien
de l'alpage



ALPAGE DE L'ABÉRIEUX

→ Localisation

Chalets de l'Aberieux, en-dessous du col de la Golèse, à Samoëns

→ Altitude

1 575 m à 1 815 m

→ Surface indicative

52 hectares

ORGANISATION

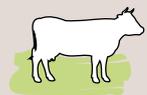
→ **Alpagiste** : GAEC LHOTTI (Verchaix) avec Guillaume DUNOYER et Stéphane MULATIER

→ Propriétaire :

- Surface : communale et privée
- Chalet d'habitation : privé
- Chalet d'exploitation : privé

→ Organisation collective :

AFP de la Vallée de la Manche



Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 55 vaches laitières (Montbéliarde)

→ **Période d'estive** : mi-juin à mi-septembre

→ **Main d'œuvre** : un seul associé présent sur l'alpage

→ Production laitière :

- Equipement : traite au chalet (pipelait)
- Valorisation : redescente du lait au siège d'exploitation pour transformation en AOP Reblochon

→ Accès :

- Depuis le siège : 40 minutes
- Type : route goudronnée puis piste 4x4

→ Eau :

- Source captée pour l'abreuvement des animaux et les chalets d'habitation et d'exploitation

→ Pâturage :

- Pâturage libre et parcs pour la nuit
- Epandage de lisier produit sur l'alpage

→ Environnement de l'alpage :

- Forte fréquentation estivale
- Site Natura 2000 du Haut- Giffre



Vue sur les chalets d'habitation et l'étable



Guillaume DUNOYER, présent sur l'alpage durant l'estive





Carte de l'alpage



Chalets d'habitation et d'exploitation



L'AFP de la Vallée de la Manche

L'Association Foncière Pastorale (AFP) autorisée par arrêté préfectoral en 1978 regroupe 144 propriétaires, au sein de son périmètre de 2 806 hectares, et 556 parcelles réparties sur les communes de Samoëns, Morzine et Montriond.

Cette association syndicale de propriétaires publics et privés offre depuis 43 ans une structure collective afin de faciliter l'exploitation des surfaces pastorales et de porter, avec l'aide des dispositifs publics en faveur des espaces pastoraux, des projets de gestion et d'équipement pour moderniser l'activité agropastorale. L'AFP de la Vallée de la Manche a aussi permis de redynamiser l'activité pastorale alors en déclin dans les années 1960-1980.



Etable de l'Abérieux



Appréciation du jury

Un attachement à l'alpage qui se traduit notamment par l'attention apportée à l'entretien du pâturage et l'importance des travaux réalisés par les exploitants pour la desserte interne et la construction d'une étable.

— COUP DE CŒUR —



Pour les travaux de modernisation



ALPAGE DE FRÉTEROLLES

→ Localisation

Chalets de Fréterolles, au dessus du lac des Mines d'Or, à Samoëns

→ Altitude

1 475 m à 2 120 m

→ Surface indicative

118 hectares

ORGANISATION

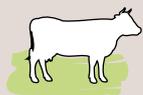
→ **Alpagiste** : GAEC LES PLACES (La Rivière-Enverse) avec Louis-Paul BOISIER

→ Propriétaire :

- Surface : communale et privée
- Chalet d'habitation : privé
- Chalets d'exploitation : privés

→ Organisation collective :

AFP de la Vallée de la Manche



Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 50 vaches laitières (Abondance), 50 génisses (Abondance), 60 chèvres laitières (Chamoisée), 20 chevrettes (Chamoisée), 25 cochons

→ **Période d'estive** : début juin à fin septembre, fin juin à mi octobre pour les génisses

→ **Main d'œuvre** : l'exploitant, un salarié, des apprentis en permanence sur l'alpage

→ Production laitière :

- Equipement : quai de traite en extérieur pour les chèvres (pipelait)
- Valorisation : transformation fromagère (lait de vache et de chèvre) et vente sur l'alpage pour partie (marché et siège d'exploitation pour le reste)

→ Accès :

- Depuis le siège : 45 minutes
- Type : route goudronnée puis piste carrossable

→ Eau :

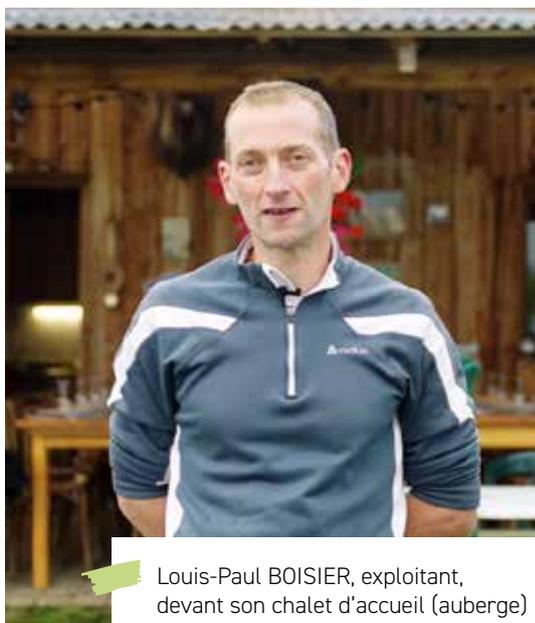
- Source captée pour l'abreuvement des animaux et les chalets d'habitation et d'exploitation

→ Pâturage :

- Pâturage en parc mobile pour les vaches et génisses
- Pâturage libre pour les chèvres
- Fauche des refus
- Epanchage de lisier

→ Environnement de l'alpage :

- Présence d'une auberge
- Forte fréquentation estivale
- Zone Natura 2000 du Haut-Giffre
- Présence de zones humides



Louis-Paul BOISIER, exploitant, devant son chalet d'accueil (auberge)



Ferme-auberge de Fréterolles



Carte de l'alpage



Chalet d'habitation et d'exploitation



La valorisation du petit lait par les cochons

Directement lié à la transformation fromagère en alpage, la gestion du petit-lait est une question à ne pas négliger.

Le petit-lait est un sous-produit résultant de la production de fromage : 90% du volume de lait utilisé pour la fabrication fromagère se retrouve sous la forme de petit-lait. En raison du volume et de sa charge organique (risque de pollution), il a ainsi été nécessaire de trouver des solutions à sa valorisation.

De tout temps, l'utilisation de porcs pour valoriser le petit-lait a été une solution mise en œuvre en alpage. D'autres pratiques sont apparues comme l'épandage ou le compostage.

Les porcs qui passent l'été en alpage sont nourris à partir de petit-lait et complétés avec des céréales notamment. Les porcs sont généralement abattus en fin de saison pour être transformés en viande et charcuterie.



Atelier de fabrication sur l'alpage



Appréciation du jury

Le jury a pu apprécier l'ensemble du travail autour de la complémentarité des animaux présents, les productions ainsi que les activités développées par la famille Boisier sur cet alpage du bout de la Vallée de la Manche.

— COUP DE CŒUR —

☀ Pour la diversification



ALPAGE DU FRÉNALAY

→ Localisation

Cirque du Fer-à-Cheval à Sixt-Fer-à-Cheval

→ Altitude

975 m à 1 035 m

→ Surface indicative

5 hectares

ORGANISATION

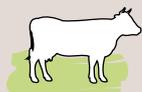
→ **Alpagiste** : Karine RICHARD (Sixt-Fer-à-Cheval)

→ **Propriétaire** :

- Surface : privée

→ **Organisation collective** :

AFP de Sixt-Fer-à-Cheval



Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 90 brebis laitières (Thônes et Marthod), 40 chèvres allaitantes

→ **Période d'estive** : fin mai à fin septembre

→ **Main d'œuvre** : l'exploitante, aide familiale ponctuelle

→ **Production laitière** :

- Equipement : traite mobile (au pot)
- Valorisation : transformation du lait en fromage et yaourt au siège d'exploitation

→ **Accès** :

- Depuis le siège : 10 minutes
- Type : route goudronnée puis piste carrossable

→ **Eau** :

- Source captée pour l'abreuvement des animaux

→ **Pâturage** :

- Pâturage par le biais de 5 parcs tournants
- Fauche des refus

→ **Environnement de l'alpage** :

- Forte fréquentation estivale du fait de la proximité du site du Fer-à-Cheval

→ **Autre alpage** :

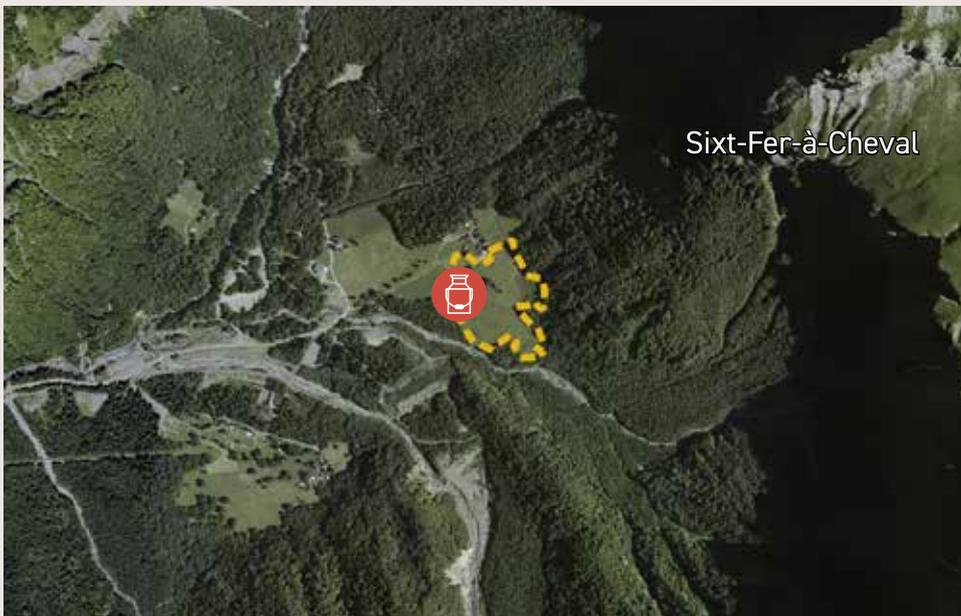
- Alpage de Trécot (Sixt-Fer-à-Cheval) pour les brebis taries



Karine Richard, avec un agneau



Plate-forme de traite mobile



Carte de l'alpage



Plate-forme de traite



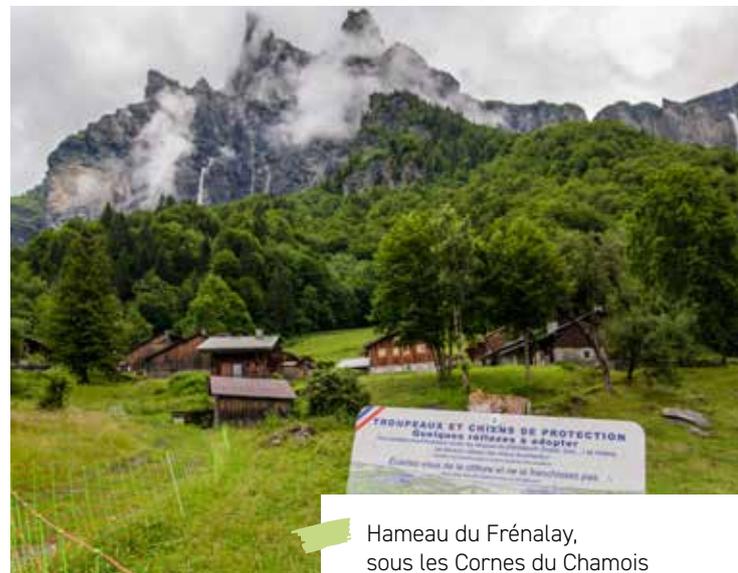
Les chiens de protection

En réponse à l'augmentation de la prédation sur le massif des Alpes, de plus en plus de chiens de protection sont utilisés par les éleveurs pour défendre leur troupeau, en vallée comme en alpage.

Leur présence, si elle est rassurante pour les éleveurs, entraîne des contraintes supplémentaires qui viennent s'accumuler au travail quotidien des éleveurs.

La mise en place de chiens de protections dans les troupeaux est une des trois mesures avec le gardiennage permanent et le regroupement en parcs électrifiés imposées par l'Etat dans le cadre du Plan Loup. Seules deux de ces trois mesures sont nécessaires pour que les éleveurs victimes de dégâts liés à la prédation soient indemnisés.

L'augmentation du public dans les espaces de montagne nécessite une meilleure communication sur ces moyens de protection afin que chacun puisse adopter de meilleurs comportements.



Hameau du Frénalay, sous les Cornes du Chamois



Appréciation du jury

Cet alpage proche du siège d'exploitation est situé dans le site naturel remarquable du Cirque du Fer à Cheval.

Karine est très attachée à promouvoir l'activité ovine et la richesse de ces productions mais également à défendre la cause des éleveurs et des bergers face au retour du loup et ses conséquences pour les exploitations de montagne.

COUP DE CŒUR

 Pour la vente directe



ALPAGE DE SALVADON

→ Localisation

Salvadon, entre les Avoudrues et la Pointe de Sans Bet, à Sixt-Fer-à-Cheval

→ Altitude

1 455 m à 2 225 m

→ Surface indicative

275 hectares

ORGANISATION

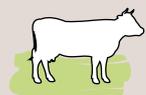
→ **Alpagiste** : GAEC DE SALVADON (Sixt-Fer-à-Cheval) avec Jérôme et Gaëlle CASSINA

→ Propriétaire :

- Surface : communale
- Chalet d'habitation : privé
- Chalet d'exploitation : privé

→ Organisation collective :

AFP de Sixt-Fer-à-Cheval



Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 100 chèvres laitières (Alpine et Chèvre de Savoie), 40 chevrettes (Alpine et Chèvre de Savoie), 50 génisses en pension (Abondance et Tarine), 10 cochons

→ **Période d'estive** : début juillet à mi-septembre pour les chèvres et les cochons, début juillet à fin septembre pour les génisses

→ **Main d'œuvre** : les deux associés en permanence

→ Production laitière :

- Equipement : traite sous abri (pipelait)
- Valorisation : transformation fromagère sur l'alpage

→ Accès :

- Depuis le siège : 1 heure
- Type : route goudronnée puis 4x4 difficile

→ Eau :

- Source captée pour l'abreuvement des animaux et les chalets d'habitation et d'exploitation
- Deux stockages de 3 et 5 m³

→ Pâturage :

- Pâturage en 4 parcs pour les génisses
- Pâturage libre pour les chèvres
- Débroussaillage des secteurs où l'aulne est présent

→ Environnement de l'alpage :

- Réserve Naturelle Nationale de Sixt-Fer-à-Cheval - Passy
- Site Natura 2000 du Haut-Giffre

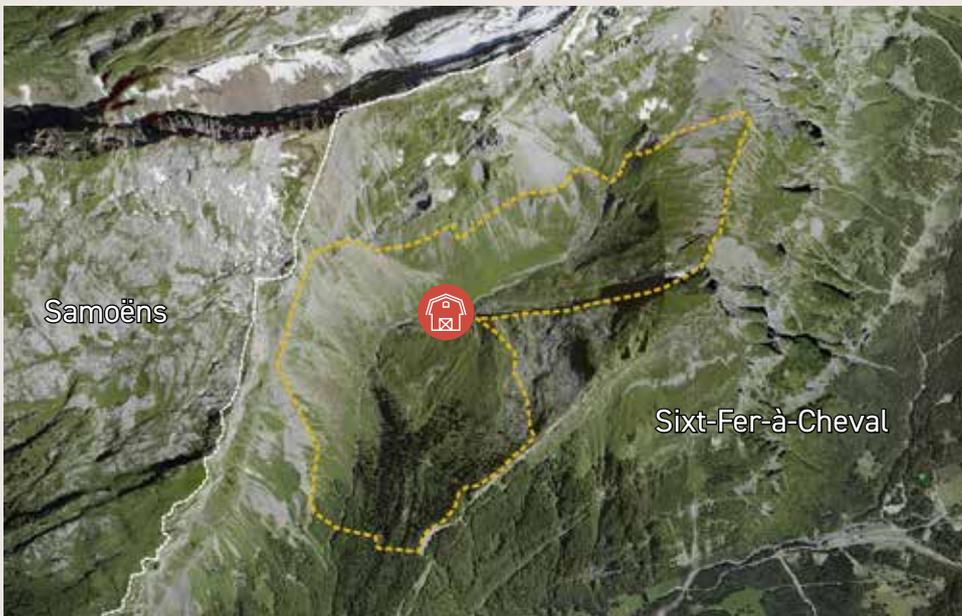


Vallon de Salvadon, avec vue sur les chalets



Jérôme et Gaëlle CASSINA





Carte de l'alpage



Chalet d'habitation
et bâtiment pour l'exploitation



Histoire sur l'alpage de Salvadon

Le concours d'alpages de 1951 met en avant la montagne communale de Salvadon alors gérée par la "Société Fruitière de Salvadon regroupant 14 propriétaires sociétaires".

Sur les 18 étables présentes, contre 35 en 1900, 9 sont utilisées. L'effectif se compose de 23 vaches laitières, 25 génisses, 7 chevaux, 1 mulet, 10 chèvres et 10 porcs.

Clin d'œil à Jean-Pierre CASSINA, père de Jérôme, qui dès l'âge de deux ans monte au chalet d'alpage du Boret. Il reprend la ferme familiale en 1972 et exploite l'alpage de Salvadon jusqu'en 2013 avant de le transmettre à ses enfants.



Installation chaque début de saison
de l'abri de traite à 1 700 m d'altitude



Appréciation du jury

Cet alpage nécessite une organisation et une logistique conséquentes pour un temps d'exploitation court en raison des conditions climatiques et des ressources disponibles à cette altitude.

La famille Cassina est elle aussi fortement attachée à cet alpage et au territoire.

— COUP DE CŒUR —

☀ Pour l'alpage d'altitude

→ Localisation

Cirque des Fonts, au pied du Mont Buet, à Sixt-Fer-à-Cheval

→ Altitude

1 350 m à 1 605 m

→ Surface indicative

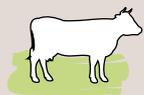
15 hectares

ORGANISATION

→ **Alpagiste** : GAEC CROES CANAILLES (Sixt-Fer-à-Cheval) avec Catherine et Bruce FAVRE-BONVIN

→ Propriétaire :

- Surface : communale
- Chalet d'habitation : privé



Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 18 vaches laitières (Hérens)

→ **Période d'estive** : mi-juin à mi-septembre

→ **Main d'œuvre** : présence journalière d'un seul associé

→ Production laitière :

- Equipement : traite mobile (pipelait)
- Valorisation : redescente du lait au siège d'exploitation pour transformation fromagère

→ Accès :

- Depuis le siège : 45 minutes
- Type : route goudronnée puis 4x4 difficile

→ Eau :

- Source captée pour le chalet d'habitation
- Abreuvoirs alimentés par les torrents pour l'abreuvement des animaux
- Transport d'eau potable pour les équipements laitiers

→ Pâturage :

- Pâturage en parc mobile
- Coupe régulière de sapins

→ Environnement de l'alpage :

- Forte fréquentation estivale
- Pour partie en site Natura 2000 et Réserve Naturelle Nationale de Sixt-Fer-à-Cheval - Passy

→ Autre usage de l'alpage :

- Présence du refuge des Fonts à proximité



Bruce FAVRE-BONVIN, présent quotidiennement sur l'alpage



Plate-forme de traite



Carte de l'alpage



Chalet d'habitation



Plate-forme de traite



Les accès en alpage

Au même titre que les ressources en eau et l'herbe, les accès sont un élément central de l'activité pastorale.

Ils illustrent eux aussi la forte diversité des pratiques pastorale : route carrossable, jeepable, câble ou sentier, sans oublier les dessertes internes, autant de différences qui impactent directement la gestion d'un alpage. Ce sont également autant d'équipements à entretenir régulièrement notamment à la suite de forts épisodes pluvieux.

Les conditions d'accessibilité sont un enjeu majeur pour le maintien des alpages de surcroît laitier : pour rappel, huit alpagistes du territoire du Haut-Giffre transportent le lait quotidiennement vers la vallée.



Race Hérens, vache montagnarde par excellence !



L'alpage comprend des secteurs fortement boisés



Appréciation du jury

Le jury a pu apprécier la ténacité de ces alpagistes pour la pratique de l'alpage ainsi que le souhait de développer un projet autour d'un petit troupeau de race Hérens avec une importante diversification : fromagère et salaison.

— COUP DE CŒUR —

☀ Pour l'organisation
du travail

ALPAGE DES PRAZ DU MONT

→ Localisation

Les Praz du Mont, sous la Dent de Verre, à Sixt-Fer-à-Cheval

→ Altitude

1 035 m à 1 895 m

→ Surface indicative

62 hectares

ORGANISATION

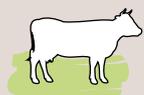
→ **Alpagiste** : Audrey TODESCHINI (Amancy)

→ **Propriétaire** :

- Surface : communale et privée
- Chalet d'habitation : privé
- Chalet d'exploitation : privé

→ **Organisation collective** :

AFP de Sixt-Fer-à-Cheval



Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 60 chèvres laitières, 200 ovins allaitants, 2 cochons

→ **Période d'estive** : juin à octobre

→ **Main d'œuvre** : l'exploitante en permanence

→ **Production laitière** :

- Equipement : traite au chalet (pipelait)
- Valorisation : transformation fromagère et vente sur l'alpage pour partie

→ **Accès** :

- Depuis le siège : 1 heure
- Type : route goudronnée puis 4x4

→ **Eau** :

- Source captée pour l'abreuvement des animaux et les chalets d'habitation et d'exploitation

→ **Pâturage** :

- Pâturage avec 5 parcs en filets pour les caprins et ovins

→ **Environnement de l'alpage** :

- Site Natura 2000 du Haut-Giffre

→ **Autres usages de l'alpage**

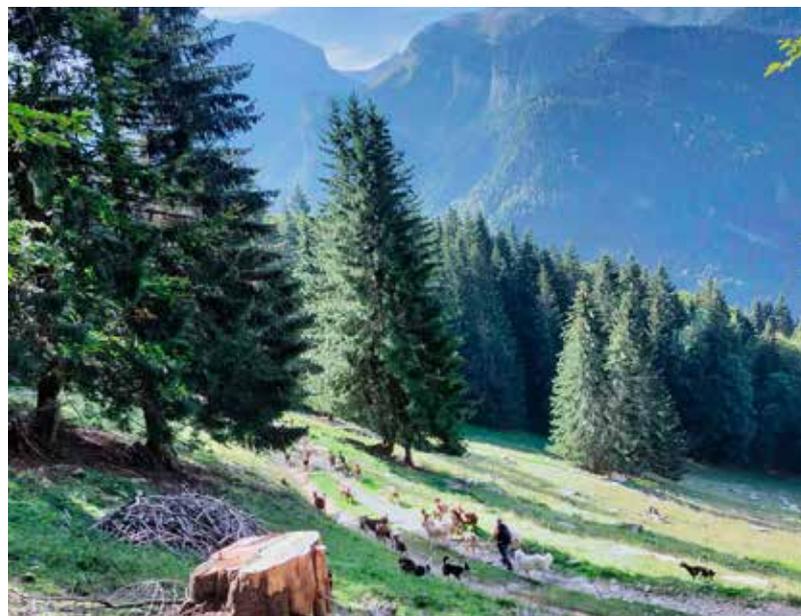
- Présence d'une buvette gérée par l'alpagiste
- Utilisation également de l'alpage par des génisses sur le bas (secteur du Mont)

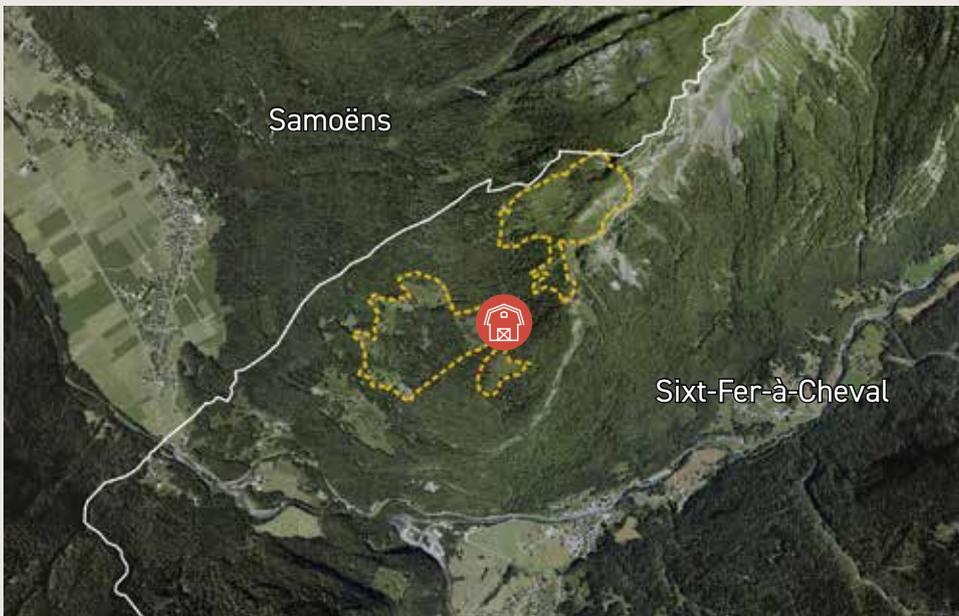


Chalet d'habitation et buvette



Audrey TODESCHINI





Carte de l'alpage



Chalets d'habitation et d'exploitation



L'AFP de Sixt-Fer-à-Cheval

L'Association Foncière Pastorale (AFP) de Sixt-Fer-à-Cheval, créée en 2001, regroupe aujourd'hui 789 propriétaires et 3914 parcelles.

Au sein des 2 904 hectares constitutifs de cette AFP, plus de 40 projets structurants ont été réalisés depuis sa création (reconquête pastorale, amélioration et création d'équipements) et elle assure au quotidien la relation aux exploitants.

Clin d'œil à Paul DEFFAYET, Président de l'AFP depuis 2003, qui comme de nombreux propriétaires, s'est fortement investi pour préserver et moderniser les alpages du territoire du Haut-Giffre.



Atelier de fabrication sur l'alpage



Chèvre du Rove



Appréciation du jury

Une jeune femme courageuse qui gère l'alpage en présence de son enfant et concourt à la redynamisation de ce site grâce au troupeau de chèvres laitières et brebis.

— COUP DE CŒUR —

 Pour la jeunesse

ALPAGE DU CROZ

→ Localisation

Le Croz d'en haut, à proximité du col de Joux Plane, à Verchaix

→ Altitude

1 495 m à 1 810 m

→ Surface indicative

157 hectares

ORGANISATION

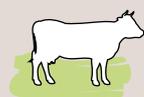
→ **Alpagiste** : GAEC LE COTEAU DU GIFFRE (Samoëns) avec Christophe et Eric JAY

→ Propriétaire :

- Surface : communale
- Chalet d'habitation : communal
- Chalet d'exploitation : communal

→ Organisation collective :

AFP de Verchaix



Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 50 vaches laitières (Abondance)

→ **Période d'estive** : fin juin à fin septembre

→ **Main d'œuvre** : présence journalière des deux associés

→ Production laitière :

- Equipement : traite au chalet (pipelait)
- Valorisation : ramassage du lait par la coopérative de Samoëns pour transformation en AOP Reblochon

→ Accès :

- Depuis le siège : 20 minutes
- Type : route goudronnée puis piste carrossable

→ Eau :

- Source captée pour l'abreuvement des animaux et les chalets d'habitation et d'exploitation

→ Pâturage :

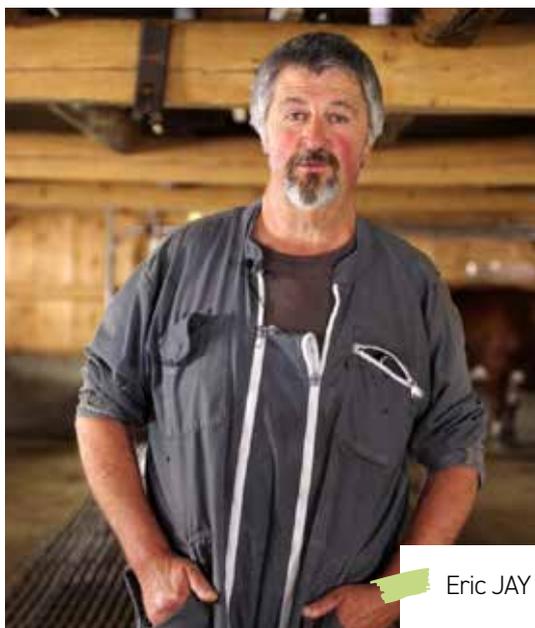
- Pâturage en parc mobile
- Epandage de lisier produit sur l'alpage et de fumier issu de l'exploitation
- Broyage des rumex

→ Environnement de l'alpage :

- Domaine Skiable des Gets pour partie
- Forte fréquentation estivale
- Présence de nombreuses zones humides



Zone de reconquête pastorale



Eric JAY





Carte de l'alpage



Chalets d'habitation et d'exploitation



Les zones humide en alpage

A l'échelle du territoire du Haut-Giffre, on ne dénombre pas moins de 163 zones humides en alpages (par définition des espaces où l'eau est présente en quantité importante et de façon prolongée pendant une bonne partie de l'année, en surface ou/et dans les premiers centimètres du sol).

Les zones humides sont des milieux sensibles (tourbières, étangs, prairies, forêts...) en forte interaction avec leur environnement. Toutefois, les nombreuses zones humides présentes sur le domaine pastoral jouent également un rôle important dans la filtration et la régulation de la ressource en eau et constituent des réservoirs de biodiversité.

Leur préservation repose aujourd'hui sur une large concertation où les pratiques notamment pastorales ont un rôle important à jouer pour maintenir leur état de conservation.



Présence de zones humides sur l'alpage



Appréciation du jury

Cette exploitation a su s'adapter et s'organiser pour exploiter cet alpage tout en prenant en compte les nombreux enjeux présents, notamment les problématiques environnementales (zones humides, moustiques...) ou de cohabitation (activités de loisirs avec le domaine skiable des Gets à proximité).

— COUP DE CŒUR —

☀️ Pour la préservation de la biodiversité



ALPAGE DU COL DE JOUX PLANE

→ Localisation

Col de Joux Plane, proche de la Pointe de la Chamossière, à Verchaix et Samoëns

→ Altitude

1 465 m à 1 985 m

→ Surface indicative

177 hectares

— ORGANISATION —

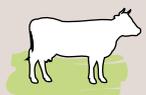
→ **Alpagiste** : GAEC LE SEPTIMONTAIN (Samoëns) avec Aspasia RICHARD, André et Blandine DUNOYER

→ Propriétaire :

- Surface : communale et privée (dont en propriété)
- Chalet d'habitation : privé
- Chalet d'exploitation : privé

→ Organisation collective :

AFP de Verchaix



Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 100 vaches laitières (Abondance et Tarine)

→ **Période d'estive** : début juin à mi-septembre

→ **Main d'œuvre** : présence journalière des associés, deux à trois salariés

→ Production laitière :

- Equipement : traite mobile (pipelait)
- Valorisation : ramassage du lait par la coopérative de Samoëns pour transformation en AOP Reblochon

→ Accès :

- Depuis le siège : 20 minutes
- Type : route goudronnée puis piste carrossable

→ Eau :

- Source captée pour l'abreuvement des animaux et les chalets d'habitation et d'exploitation

→ Pâturage :

- Pâturage en parc mobile pour les vaches
- Epanchage du lisier produit sur l'alpage

→ Environnement de l'alpage :

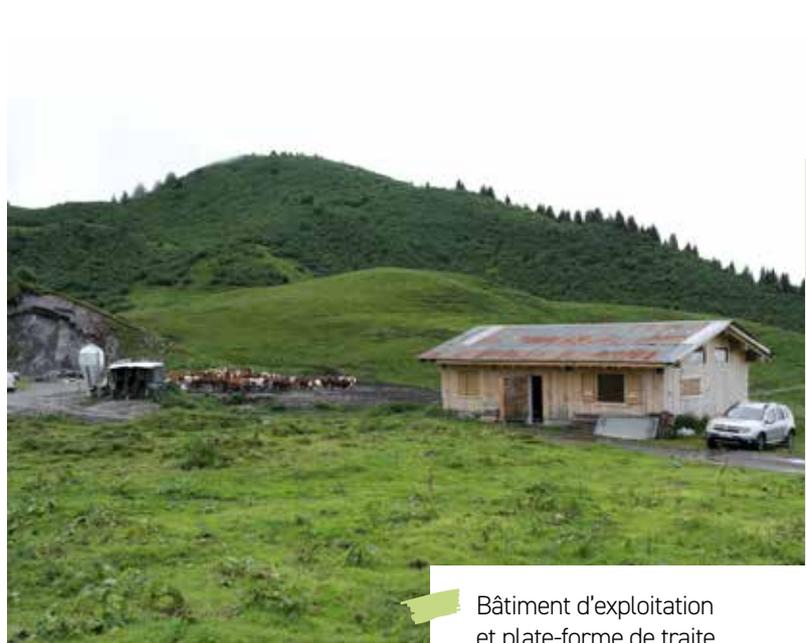
- Forte fréquentation estivale notamment avec le Lac de Joux Plane

→ Autres usages de l'alpage

- Activité d'accueil du public : goûter et visite



Michel et André DUNOYER



Bâtiment d'exploitation et plate-forme de traite



Carte de l'alpage



Chalets d'habitation et d'exploitation



L'AFP de Verchaix

Cette troisième Association Foncière Pastorale (AFP) du territoire du Haut-Giffre a été créée en 1978, comme celle de la Vallée de la Manche. Cette AFP regroupe 74 parcelles et 6 propriétaires dont les communes de Verchaix et Samoëns sur 535 hectares.

Depuis sa création, elle a permis de maintenir les trois alpages situés aux alentours du Col de Joux Plane, lieu emblématique de la Vallée du Giffre mais aussi du département haut-savoyard. D'importants travaux de reconquête pastorale ont été portés par l'AFP et soutenus par les communes de Samoëns et de Verchaix. Les propriétaires ont toujours souhaité maintenir des bonnes conditions de vie et de travail pour les alpagistes en améliorant les chalets d'alpage.



Lac de Joux Plane



Appréciation du jury

Le jury a pu apprécier l'authenticité et la capacité d'adaptation, pour ne pas dire « système D », des alpagistes ainsi que l'attachement au troupeau avec des vaches à cornes et portant des cloches.

— COUP DE CŒUR —

☀️ Pour la typicité
du troupeau



ALPAGE DE NYON-JOUX PLANE

→ Localisation

Chalets de Joux Plane, sous le col du Ranfolly, à Verchaix

→ Altitude

1 340 m à 2 025 m

→ Surface indicative

131 hectares

ORGANISATION

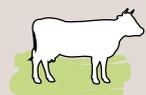
→ **Alpagiste** : Jean-Michel PASSAQUIN (Samoëns)

→ **Propriétaire** :

- Surface : communale
- Chalet d'habitation et d'exploitation : communal

→ **Organisation collective** :

AFP de Verchaix



Description de l'alpage

→ **Cheptel** : 40 vaches laitières (Abondance), 40 génisses (Abondance)

→ **Période d'estive** : début juin à début octobre

→ **Main d'œuvre** : présence journalière de l'exploitant

→ **Production laitière** :

- Equipement : traite au chalet (pipelait)
- Valorisation : ramassage du lait par la coopérative de Samoëns pour transformation en AOP Reblochon

→ **Accès** :

- Depuis le siège : 25 minutes
- Type : route goudronnée

→ **Eau** :

- Source captée pour le chalet d'habitation et d'exploitation
- Abreuvement des animaux dans les cours d'eau naturels

→ **Pâturage** :

- Pâturage en parc mobile pour les vaches et génisses,
- Epandage lisier produit sur l'alpage

→ **Environnement de l'alpage** :

- Domaine Skiable de Morzine – Portes du Soleil
- Forte fréquentation estivale



Jean-Michel PASSAQUIN



Chalet d'habitation et d'exploitation



Carte de l'alpage



Chalet d'habitation et d'exploitation



Les domaines skiables

Les domaines skiables et les agriculteurs utilisent en partie les mêmes espaces, les mêmes ressources et dépendent des mêmes propriétaires fonciers. De plus, selon leur calendrier de travail, ils sont présents parfois simultanément aux mêmes périodes de l'année sur le territoire.

Face à un partage parfois sous tension et à l'opposé de véritable coopérations, force est de constater que les enjeux actuels (changements climatiques impactant les ressources, évolutions de pratiques...) nécessitent d'avoir un regard commun pour l'avenir.

Ainsi, les collaborations les plus avancées permettent d'aboutir aujourd'hui à la réalisation de projets collaboratifs, en particulier dans les sujets fondamentaux de la gestion de l'eau et de la préservation des sols.



Des remontées mécaniques traversent l'alpage



Appréciation du jury

Outre le fleurissement du chalet, le jury a pu apprécier le pragmatisme de Jean-Michel PASSAQUIN sur sa vie d'alpagiste et en particulier le travail mené en lien avec le domaine skiable de Morzine-Portes du Soleil.

— COUP DE CŒUR —

 Pour le partenariat



TERRITOIRES D'ALPAGE/Une première édition de l'opération « Nos alpagistes ont du talent! » est lancée en 2021 à l'échelle du territoire du plan pastoral territorial du Haut-Giffre

Le prix d'excellence « alpages du Haut-Giffre » est lancé

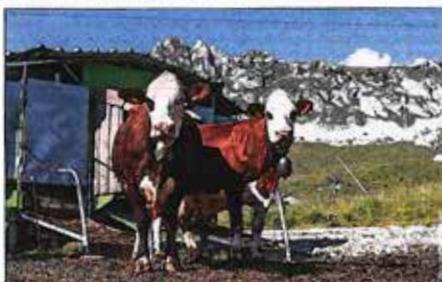


Journée d'information auprès des membres du Comité de pilotage du PPT du Haut-Giffre en août 2018.

La Communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG) porte depuis 2013 le plan pastoral territorial (PPT) du Haut-Giffre qui a permis de réaliser près de 550 000 € de travaux sur la période 2013-2019 en faveur des espaces pastoraux, soutenus par la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Europe. Ce plan pastoral couvre les communes de la CCMG (Mieussy, Taniinges, Châtillon-sur-Cluses, La Rivière-Éverse, Morillon, Verchais, Samoëns et Sixt-Fer-à-Cheval) ainsi que les communes de Saint-Sigismond, Arèches-la-Frasse et Magland (Communauté de Communes Cluses, Arve et Montagnes/CCCAM).

Valoriser le rôle de l'activité pastorale

En marge de ces investissements structurants pour le maintien et la vitalité de l'activité pastorale, l'enjeu est également de mieux valoriser cette activité pastorale et son rôle sur ces espaces d'altitude toujours plus fréquentés et convoités.



L'édition 2021 du « prix d'excellence alpages du Haut-Giffre » est dédiée aux alpages laitiers du territoire, tandis que les autres alpages seront invités à participer en 2022.

Pour ce faire, la CCMG souhaite mobiliser les exploitants-alpagistes à l'échelle du PPT pour faire renaitre les traditionnels « concours alpages ». Grâce au soutien financier du programme Leader Arve & Giffre, également porté par la CCCAM, une première édition de ce prix d'excellence va être lancée cette année avec l'accompagnement technique de la Société d'économie alpestre de la Haute-Savoie (SEEA). Le 3 mars dernier à Taniinges, un comité de pilotage multipartenarial a été organisé par la CCMG en présence des représentants des collectivités locales, des organisations agricoles, des propriétaires fonciers et des acteurs touristiques afin de présenter la démarche. À cette occasion, Cyril Cathelineau, vice-président de la CCMG en charge des questions environnementales, a indiqué que « ce prix nécessitera une participation active de la part de tous les acteurs locaux ». Il a également fait le vœu que « cette démarche puisse per-

mettre d'améliorer le dialogue entre les usagers de ces espaces d'altitude et de mieux faire connaître les pratiques pastorales ». Tous les participants ont salué cette initiative.

L'édition 2021 du « prix d'excellence alpages du Haut-Giffre » est dédiée aux alpages laitiers du territoire, tandis que les autres alpages seront invités à participer en 2022.

Rendez-vous est été pour parcourir les premiers alpages volontaires, découvrir leurs pratiques et partager les enjeux sur ces espaces essentiels pour nos territoires de montagne !

Pour tous renseignements complémentaires :
- Pauline Lorette, Communauté de communes des montagnes du Giffre, Tél. 04.90.34.62.89 ou p.lorette@montagnesdugiffre.fr
- Rémy Vericat, Société d'économie alpestre de la Haute Savoie, Tél. 04.50.86.37.74 ou sea74@pagesperso-orange.fr



Ce prix doit permettre de mettre en lumière ce domaine pastoral riche de 9 360 hectares comptant 110 alpages dont 36 alpages laitiers (10 équipés d'un atelier de transformation fromagère) pour 11 300 animaux insaisies chaque année (1 000 vaches laitières, 2 000 bovins non laitiers, 500 caprins, 7 700 ovins et 70 équins).

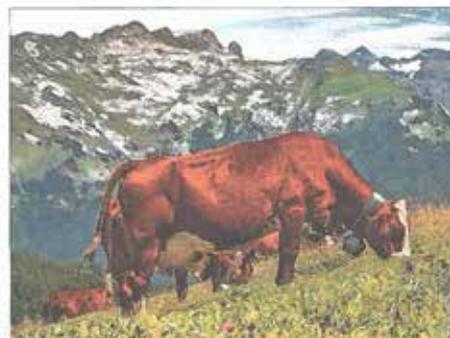
ALPAGISTES/La liste des alpagistes qui vont concourir au Prix d'excellence des alpages du Haut-Giffre est désormais connue. Cette première édition, initiée par la Communauté de communes des montagnes du Giffre avec l'appui de la Société d'économie alpestre de la Haute-Savoie, rassemble une quinzaine de candidats dont les alpages sont situés sur le territoire du plan pastoral territorial (PPT) du Haut-Giffre.

1^{er} Prix d'excellence des alpages du Haut-Giffre: 15 alpagistes sont candidats

Une quinzaine d'alpagistes du territoire du plan pastoral territorial sont candidats au Prix d'excellence des alpages du Haut-Giffre. Cette première édition, initiée par la Communauté de communes des montagnes du Giffre avec l'appui de la Société d'économie alpestre de la Haute-Savoie, rassemble l'ensemble des alpages où une production laitière est présente quel que soit le type d'animaux et la valorisation réalisée (livraison, transformation sur place, vente directe...). Pour rappel, la diversité du pastoralisme du territoire nécessite de réaliser une édition sur deux années: l'année 2022 sera consacrée aux alpages non laitiers.

Visite des jurys les 7 et 8 juillet

Les 7 et 8 juillet, plusieurs jurys représentatifs de l'ensemble des acteurs* de ces espaces d'altitude (collectivités, administration publique, organisations agricoles, structures environnementales, acteurs du tourisme) se déplaceront sur les alpages candidats. La visite du jury permettra d'échanger avec l'alpagiste sur la conduite de l'alpage, les pratiques, les adaptations au contexte actuel ainsi que les différents investissements réalisés. À l'issue des visites, les jurys se concerteront pour établir un palmarès qui valorisera les points forts et les singularités des différents alpages inscrits. Ce palmarès fera l'objet d'une remise officielle lors d'un événement agricole du territoire à l'automne 2021.



À l'issue des visites, les jurys se concerteront pour établir un palmarès qui valorisera les points forts et les singularités des différents alpages inscrits.

« Valoriser le travail des alpagistes »

Pour Cyril Cathelineau, vice-président de la Communauté de communes des montagnes du Giffre en charge de l'environnement et des espaces naturels: « A quelques jours du début des visites dans les alpages, nous sommes heureux de constater que de nombreux alpagistes et des partenaires prestigieux se sont mobilisés pour cette action. Cela montre le dynamisme pastoral des Montagnes du Giffre! Notre démarche est à la fois sincère et porteuse d'avenir. Il s'agit de valoriser nos alpages et le travail des alpagistes afin de donner du sens à la vie dans ces espaces d'altitude, notamment pour mieux les respecter. Les alpages sont une richesse pour notre territoire: ce sont de formidables espaces de biodiversité, et bien souvent des terres agricoles d'excellence ! »



Cyril Cathelineau, maire de Châtillon-sur-Cluses.

- 1 Valérie Bergmond / Alpage de La Ramaz
- 2 Gaec Le Colin / Alpage du Colin
- 3 Gaec Bonheur des Alpes / Alpage de Roche-Pallud
- 4 Gaec La Bergerie des Pechards / Alpage de La Vallée
- 5 Gaec Olyse / Alpage de Gers
- 6 Gaec Lhotthi / Alpage de l'Abémeuz
- 7 Gaec Les Places / Alpage de Frénilley
- 8 Karine Richard / Alpage de Frénilley
- 9 Gaec de Salvadan / Alpage de Salvadan
- 10 Gaec Omès Canailles / Alpage des Fonds
- 11 David Raymond / Alpage de Gersanton
- 12 Audrey Todeschini / Alpage de Prist du Mont
- 13 Gaec Le Coteau du Giffre / Alpage du Croz
- 14 Gaec Le Septimontain / Alpage du Col de Joux Planc
- 15 Jean-Michel Passaquain / Alpage de Miro-Joux Planc

La communauté de communes lance le Prix d'excellence alpages du Haut-Giffre



L'alpage de Sales, l'un des nombreux alpages du territoire du Haut-Giffre. Archives photo Le DL/D.L.

Faire resnaître les traditionnels "Concours alpages", telle est l'ambition de la Communauté de communes des Montagnes du Giffre (CCMG), qui organise pour la première année le Prix d'excellence alpages du Haut-Giffre. Riche de 110 alpages sur près de 9 350 hectares, et 27 alpages laitiers dont dix avec atelier de transformation, le territoire du Haut-Giffre est un haut lieu du pastoralisme. Un patrimoine que la CCMG souhaite préserver.

"L'objectif de cette démarche est de valoriser les alpages du territoire et le travail des alpagistes :

donner de la valeur et du sens à la vie en alpage afin de mieux la respecter", indique Cyril Cathelineau, vice-président de la CCMG en charge de l'environnement, dans un communiqué.

Le prix se déroulera sur deux ans. L'année 2021 sera consacrée aux alpages où une production laitière est présente, et 2022 mettra à l'honneur les alpages non-laitiers. Jusqu'au mardi 1^{er} juin, les candidatures sont ouvertes aux exploitants alpagistes qui travaillent sur le périmètre du Plan pastoral territorial (PPT) du Haut-Giffre. Le jury composé de

membre de collectivités, administrations publiques, organisations agricoles, structures environnementales et acteurs du tourisme se rendra dans les alpages candidats au mois de juillet. Le palmarès sera dévoilé à l'automne, lors d'un événement agricole du territoire.

Ce concours bénéficie du soutien financier du programme européen Leader Arve & Giffre porté par la Communauté de communes Cluses Arve et Montagnes (CCAM), et de l'appui technique de la Société d'économie alpestre de la Haute-Savoie.

Prix d'excellence alpages du Haut Giffre : 1^{ère} édition



Les alpages de Sommand. Photo Le DL/Marie Thérèse BELLEGARDE

La liste des alpagistes qui vont concourir au Prix d'excellence alpages du Haut Giffre est désormais connue. Cette première édition, initiée par la Communauté de communes des Montagnes du Giffre (CCMG) avec l'appui de la Société d'économie alpestre de la Haute-Savoie (SEA 74), rassemble une quinzaine de candidats dont les alpages sont situés sur le territoire du Plan pastoral territorial (PPT) du Haut Giffre.

Pour rappel, la diversité du pastoralisme du territoire nécessite de réaliser une édition sur deux années : l'année 2021

est consacrée à l'ensemble des alpages où une production laitière est présente, quels que soient le type d'animaux et la valorisation réalisée (livraison, transformation sur place, vente directe...). En 2022, les alpages non laitiers seront à l'honneur.

Sur la commune de Mieussy, Valérie Bergoend, de l'alpage de La Ramaz, le Gaec Le Coin de l'alpage du Coin de la famille Forestier, Le Gaec Bonheur des alpes de l'alpage de Roche-Pallud de la famille Curdy sont inscrits parmi 15 concurrents des alpages du Haut Giffre.

M.T.B.

Le Dauphiné - 23 mai 2021

Le Dauphiné - 2 juillet 2021

La vallée du Giffre fait la part belle à la mobilité douce

La Communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG) multiplie les initiatives en faveur d'un environnement préservé et d'un tourisme maîtrisé.

MONTAGNES DU GIFFRE

La Communauté de communes des montagnes du Giffre (CCMG) multiplie les initiatives en faveur d'un environnement préservé et d'un tourisme maîtrisé. C'est sous l'impulsion des communes adhérentes (*) du Syndicat intercommunal des montagnes du Giffre (SIMG), et avec le soutien de Haut-Giffre tourisme, de l'office de tourisme de Samoëns et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (Aura) que des navettes estivales ont pu voir le jour. « Ce nouveau service de transport offre la possibilité aux habitants et aux visiteurs de la vallée de bénéficier d'une prestation supplémentaire en matière de mobilité » indique Joël Vaudey le président du SIMG.

Trois sites majeurs desservis par les navettes

Ce service de transport en commun fonctionne sur le principe des skibus pour desservir trois sites majeurs : le Fer-à-Cheval, la cascade du Rouget et le col de Joux-Plane. « Une participation d'un euro par personne et par jour est demandée aux usagers (gratuit pour les moins de 5 ans). Ce service est accessible au plus grand nombre sept jours sur 7 et sans réservation. »



Début juillet, les élus locaux sont allés à la rencontre des alpagistes de la vallée du Giffre.

Les navettes s'organisent au départ de Verchaix et de Murrillon pour rallier Samoëns et Sixt. Cette ligne principale permet aux personnes de prendre à Sixt une correspondance pour la cascade du Rouget. « Deux liaisons sont également proposées avec plusieurs arrêts le long des trajets : vers le col de Joux-Plane depuis Verchaix en passant par le Grand Massif Express ». Le coût de ce nouveau service est estimé à 72 000 euros (hors

taxe). La Région en prend la moitié à sa charge. La seconde moitié est répartie entre les 6 communes du SIMG proportionnellement à leur démographie.

Un prix d'excellence « Alpages du Haut-Giffre »

En début de saison estivale, les élus de la CCMG ont lancé la première édition du prix d'excellence « Alpages du Haut-Giffre » avec l'appui de

la Société d'économie alpestre de la Haute-Savoie (SEA 74). Les 15 alpages de la vallée font partie du Plan pastoral territorial du Haut-Giffre (PPT). « La diversité du pastoralisme du territoire concerné nécessite de réaliser une édition sur deux années. En 2021, il s'agit de porter l'attention sur l'ensemble des alpages spécialisés en production laitière (livraison, transformation sur place, vente directe). En 2022, les alpages non laitiers seront à l'hon-

neur. Ces entités sont de formidables espaces de biodiversité et bien souvent des terres agricoles d'intérêt majeur » explique le vice-président Cyril Cathelineau. Début juillet, les élus de la CCMG ont pris le temps d'aller à la rencontre des alpagistes et d'appréhender leur travail. Le palmarès sera dévoilé cet automne.

Olivier LESTIEN

(*) Merillon, Samoëns, Sixt, Verchaix, Rivière-Enverse et Châtillon-sur-Cluses

Les 15 alpages du Haut-Giffre en lice

Alpage de la Ramaz (Valérie Bergoend), alpage du Coin (Gaec Le Coin), alpage de Roche-Pallud (Gaec Bonheur des Alpes), alpage de La Vieille (Gaec la bergerie des Pachords), alpage de Gers (Gaec Ulysse), alpage de l'Abrièreux (Gaec Lhotit), alpage de Frérotelles (Gaec Les Places), alpage du Frénaïly (Karine Richard), alpage de Salvadon (Gaec de Salvadon), alpage des Fontès (Gaec Croix Canailles), alpage du Gremaïron (David Raymond), alpage du Pratz du Mont (Audrey Todeschini), alpage du Croz (Gaec le Coteau du Giffre), alpage du col de Joux-Plane (Gaec Le Septimontain), alpage de Nyn-Joux Plane (Jean-Michel Passaquin).

Le Messager - 22 juillet 2021



COMMUNIQUÉS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
JEUDI 20 MAI 2021

Prix d'Excellence Alpages du Haut-Giffre / 1^{ère} édition
Les alpagistes des Montagnes du Giffre ont du talent !

Aux côtés des investissements structurants mobilisés grâce au Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre en faveur du maintien et de la vitalité de l'activité pastorale, l'enjeu est également de mieux valoriser cette activité pastorale, son rôle sur ces espaces d'altitude, toujours plus fréquentés et convoités, ainsi que la richesse de ces productions.

Pour cela, la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG), avec l'appui technique de la Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie (SEA 74), souhaite mobiliser les exploitants-alpagistes à l'échelle du périmètre du PPT du Haut-Giffre afin de faire renaitre les traditionnels "Concours Alpages".

Grâce au soutien financier du programme LEADER Arve & Giffre, porté par la Communauté de Communes Cusain-Arve-Montagnes (CCAM), la première édition du "Prix d'Excellence Alpages du Haut-Giffre" est lancée cette année. La diversité du pastoralisme du territoire nécessite de réaliser une édition sur deux années : l'année 2021 est donc consacrée à l'ensemble des alpages où une production laitière est présente quel que soit le type d'animaux et la valorisation réalisée (livraison, transformation sur place, vente directe...). En 2022, les alpages non laitiers seront à l'honneur.

Une démarche concertée pour mettre en lumière le domaine pastoral
Les alpagistes concernés ont été invités à candidater avant le 1^{er} juin. L'objectif de cette démarche est de valoriser les alpages du territoire et le travail des alpagistes : donner de la valeur et du sens à la vie en alpage afin de mieux la respecter", indique Cyril Cathelin, vice-Président de la CCMG en charge de l'Environnement. "Les alpages sont une richesse pour notre territoire : ce sont de formidables espaces de biodiversité, et bien souvent des terres agricoles d'excellence".

Au début du mois de juillet, plusieurs jurys représentatifs de l'ensemble des acteurs de ces espaces d'altitude - collectivités, administration publique, organisations agricoles, structures environnementales, acteurs du tourisme - se déplaceront sur les alpages candidats. La visite du jury permettra d'échanger avec l'alpagiste sur la conduite de l'alpage, les pratiques, les adaptations au contexte actuel ainsi que les différents investissements réalisés".

A l'issue des visites, les jurys se concerteront pour établir un palmarès qui valorisera les points forts des différents alpages inscrits. Ce palmarès fera l'objet d'une remise officielle lors d'un événement agricole du territoire à l'automne 2021.

110 ALPAGES sur près de 9 500 hectares

27 ALPAGES LAITIERS dont 10 avec un atelier de transformation fromagère

11 300 ANIMAUX NALPES
1 000 vaches laitières
2 000 brebis non lactans
500 caprins, 7 700 ovins et 70 équins

Communiqué du 20 mai 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
MERCREDI 23 JUIN 2021

Prix d'Excellence Alpages du Haut-Giffre / 1^{ère} édition
La liste des alpagistes candidats vient d'être dévoilée...

La liste des alpagistes qui vont concourir au Prix d'Excellence Alpages du Haut-Giffre est désormais connue. Cette première édition, initiée par la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre (CCMG) avec l'appui de la Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie (SEA74), rassemble une quarantaine de candidats dont les alpages sont situés sur le territoire du Plan Pastoral Territorial (PPT) du Haut-Giffre.

Pour rappel, la diversité du pastoralisme du territoire nécessite de réaliser une édition sur deux années. L'année 2021 est consacrée à l'ensemble des alpages où une production laitière est présente quel que soit le type d'animaux et la valorisation réalisée (livraison, transformation sur place, vente directe...). En 2022, les alpages non laitiers seront à l'honneur.

- Isabelle Bergemann - Alpage de La Planche
- Genevieve Le Goff - Alpage du Collin
- Genevieve Bonheur des Alpes - Alpage de Rocher-Palud
- Genevieve La Bergère des Paroisses - Alpage de La Vieille
- Genevieve Alpage de Lère
- Genevieve Luchetti - Alpage de L'Honnête
- Genevieve Les Planches - Alpage de l'Éclaircie
- Genevieve Karcher - Alpage de l'Éclaircie
- Genevieve de Saint-Jean - Alpage de Saint-Jean
- Genevieve Croix Canaille - Alpage des Vallées
- Genevieve David Raymond - Alpage de Saint-Jean
- Genevieve Aubry Truchard - Alpage de l'Éclaircie
- Genevieve La Grande du Giffre - Alpage du Collin
- Genevieve Le Sappey - Alpage du Collin de Saint-Pierre
- Genevieve Jean-Michel Passerat - Alpage de Saint-Jean-Pierre

Visitez nos alpages les week-ends 7^h au soir à partir de
Le 7 et le 8 juillet, plusieurs jurys représentatifs de l'ensemble des acteurs* de ces espaces d'altitude - collectivités, administration publique, organisations agricoles, structures environnementales, acteurs du tourisme - se déplaceront sur les alpages candidats. La visite du jury permettra d'échanger avec l'alpagiste sur la conduite de l'alpage, les pratiques, les adaptations au contexte actuel ainsi que les différents investissements réalisés. A l'issue des visites, les jurys se concerteront pour établir un palmarès qui valorisera les points forts et les singularités des différents alpages inscrits. Ce palmarès fera l'objet d'une remise officielle lors d'un événement agricole du territoire à l'automne 2021.

Communiqué du 23 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
MERCREDI 18 AOÛT 2021

Prix d'Excellence Alpages du Haut-Giffre / 1^{ère} édition
La Communauté de Communes remercie tous les participants, alpagistes et partenaires techniques !

Le 7 et le 8 juillet derniers, des rencontres (déplacements et entretiens) ont eu lieu dans quarante alpages laitiers des Montagnes du Giffre dans le cadre de la première édition du Prix d'Excellence Alpages du Haut-Giffre.

A chaque alpage, les jurys (collectifs locaux, collectivités, organisations agricoles, structures environnementales ou acteurs du tourisme, etc.) se sont réunis avec les alpagistes sur l'altitude de l'alpage, le territoire des alpages, les équipements et les savoirs, les rapports avec les autres usagers de la montagne...

Au terme de ces visites, les jurys se sont concertés pour établir un palmarès qui valorisera les points forts et les singularités des différents alpages inscrits. "Nous pourrions établir un classement. Car l'objectif est d'abord de valoriser l'engagement du citoyen d'alpage, son passion commune à partager une pratique ancestrale qui a façonné nos montagnes et qui nous fait aujourd'hui des alpagistes experts à partager", assure Cyril Cathelin, vice-président de la Communauté de Communes en charge de l'environnement et des espaces naturels.

La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre tient à remercier l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés à cette occasion :

- Merci aux alpagistes pour leur accueil, leur générosité et leur amour du territoire.
- Merci aux partenaires et membres des jurys pour leur apport technique, leur surveillance et leur implication.

La remise officielle des prix aura lieu à l'automne prochain lors du congrès annuel de la Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie (SEA 74), notre partenaire technique sur cette édition.

Lors de cette première édition, les visiteurs ont pu rencontrer les membres des jurys pour toutes les questions de leur intérêt.

Un premier bilan vidéo est disponible dès à présent : https://www.ccmg.ch/actu/2021_08_18

La liste complète de cette édition 2021 sera disponible suite à la remise des prix à l'automne prochain.

Communiqué du 18 août 2021



Réseaux sociaux

Entre mai et août, la Communauté de Communes a réalisé 9 publications sur sa page Facebook à propos du prix d'excellence alpages du Haut-Giffre.

Pour l'ensemble de ces publications, il y a eu **28 000 vues et 3 500 interactions** (partage, mention "j'aime...").



REMERCIEMENTS

ORGANISATEURS



PARTENAIRES



Direction départementale des territoires



Merci à la **Fruitière des Hauts-Fleury à Mieussy** et au **GAEC de Salvadon à Sixt-Fer-à-Cheval** pour l'organisation des buffets lors des visites du jury.

FINANCEURS



Rédaction : Société d'Economie Alpestre de Haute-Savoie, Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

Conception graphique et mise en page : Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

Impression : Imprimerie Monterrains (Cluses) - Imprimé à 100 exemplaires

Crédits-photos : Gilles Piel, Bertrand Coffy, membres des jurys, pages Facebook des exploitants-alpagistes